Douze ans pour « l'égorgeur » de Poum

ont été condamnés, vendredi, à 12 ans et à 4 ans JUSTICE. Deux hommes d'une trentaine d'années de prison ferme pour avoir, il y a un an, tente d'égorgei un vendeur d'alcool de marché noir, à Poum.

que les boissons ou les cigarettes lui sé et je suis parti sans l'alcool ». Avani ami d'enfance, Marthial D., jugé avec et où le vendeur acceptait partois n'avait pas d'argent, on voulait faire mence mais j'ai été écœure, je l'ai pousbouteilles. «J'avais entendu dire qu'i le principal prévenu, un mois avant transaction consenti par Félicien V. soient payées en nature. Un type de nement, accessible a toute heure à Poum durant le deuxième confi-2021, toujours avec Marthial *« On* de revenir dans la nuit du 7 au 8 mai etait comme ça, je voulais voir, il a comalors un rapport oral en echange de lui ce vendredi pour non-assistance à maison ». Un marché noir ouvert l'alcool, il habitait à deux pâtes de personne en danger, Félicien accepte l'agression. Déjà accompagné d'un chez lui qu'on allait chercher de la connaissaient bien. « C'es

> deux hommes parlent d'étrangler le vendeut. «On a dit ça pour rigoler. » moi c'était soit je le tabasse, soit je rétorque le principal prévenu, pour ne voulais faire de négociation sexuelle, sexuelle pour obtenir la boisson. «*Je* Félicien négocier une nouvelle faveur sa tête, un autre scénario : laisser crédit », explique ce dermer. Dans ui vole son alcool ». En chemin les

EXPEDITION PUNITIVE

qu'il rumine depuis plus d'un mois orendre que je n'étais pas homosexuei.»nario semble se former. Une colere nommes partent au marché noir. Là, uste l'astiquer pour lui Jaire comnature avec la victime. «Je voulais ie « pédé » suite à son échange en Dans la tête de Félicien, un autre sceonsommation de cannabis, les deux sée au rhum et au pastis pur, avec epuis que tout le monde le traite près une soirée fortement alcooli-



La peine de douze ans de prison est l'une des plus lourdes prononcées par e tribunal correctionnel de Noumea. Photo Nicolas Peti

ne lui a parlé et qu'il s'agissait d'une « bute-le ». Une version contredite par expédition punitive. Marthial tentant trouvait dérrière lui, que personne puis attaquée par un homme qui se tion, avoir été réveillée par Marthial civile, a explique, dans sa déposin'a pas souhaité se constituer partie les versions divergent. La victime, qui l'aide d'une musique, un rap hurlant de dissimuler les cris de la victime à

en train de l'égorger et la J'ai arrête, Je qu'à son pull, qui serait resté entre me suis calmé. » Le couteau ? « Touparle, lui, de trou noir «J'ai vu le gars aça, j'ai eu peur qu'il le tue. » Félicien La victime a explique ne devoir la vie jours dans ma poche pour cuisiner». avec un regard pervers, ça m'a Jan Marthial qui a expliqué s'être eloigne quelque chose, après je me souviens être paniqué. « Je ne voulais pas être me

> en pleme audience, accompagné de les mains de l'agresseur pendant a aussi d'autres blessures, dont une quinze points de suture à la gorge. Il tin pour se rendre à l'hôpital, il aura vu le sang car « le pull était mauve ». qu'il s'entuyait. « J'ai juste pris le pull Marthial qui, lui, affirme n'avoir pas Félicien au tribunal avant de pouffer parce qu'il était chouette », raconte La victime attendra le lendemain ma-

onze condamnations pour Félicien essayé de trancher la gorge mais, le coudue durant l'enquête, a affirmé que plus lourdes jamais prononcée par la douze ans de prison est l'une des aggravantes : la préméditation de violence avec deux circonstances de prison. Ce vendredi, le tribunal lui avait valu, à 21 ans, cinq ans tout les deux des casiers judiciaires, *piqué partout ».* Les deux hommes ont teau ne coupant pas bien, l'avoir ensuite La sœur de l'un des prévenus, entenchambre correctionnelle de Nouméa usage d'une arme. La peine de a juge coupable d'un nouvel acte agresseur im aurait explique « avoir ., dont trois agressions et une qui

